

# REGLEMENT TROPHEES REGIONAL JEUNES

## de BADMINTON de GUADELOUPE

La Ligue de Badminton de Guadeloupe (LGBaD) organise un circuit TRJ "Trophée Régional Jeunes". Ce circuit de compétition est mis en place pour les jeunes de la Ligue de Guadeloupe.

### Article 1 : Organisation du circuit

Le circuit des TRJ se déroule en minimum 2 étapes. **3 étapes sont prévues pour cette saison.**

L'organisation des étapes du TRJ est à la charge de la Ligue.

La Ligue fait appel aux clubs affiliés pour accueillir chaque étape de la compétition.

La ligue et la CLOT (Commissions Ligue des Officiels Techniques) ont en charge de trouver un Juge Arbitre et le corps arbitral pour les différentes étapes.

Le Juge Arbitre est à la charge de la Ligue.

Les dates des compétitions sont fixées par les Commissions Compétition et Jeunes de la Ligue.

### Article 2 : Règles

Le circuit du TRJ se déroule selon les règles conjointes de la Badminton World Fédération (BWF) et de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) énoncées dans le Règlement Général des Compétitions (RGC). Elles sont complétées par le présent règlement.

### Article 3 : Conditions de participation

Seuls peuvent être admis à participer à cette compétition, les joueurs licenciés dans un club affilié à la FFBaD au sein de la Ligue de Guadeloupe pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension pour cette compétition.

### Article 4 : Catégories

Le circuit du TRJ est ouvert aux catégories : poussin, benjamin, minime, cadet et junior.

La compétition sera disputée dans la catégorie d'âge du joueur.

Un joueur peut se surclasser.

### Article 5 : Modalités d'inscription

#### Inscription :

L'organisateur adresse la plaquette d'invitation aux clubs affiliés de la LGBaD.

La date limite d'inscription est fixée à J-7.

L'organisateur envoie les convocations entre J-1 et J-2.

#### Frais d'inscription :

**Les frais d'inscription sont fixés par le Conseil d'Administration de la Ligue. Ils restent totalement acquis à l'organisateur : 10€ pour 1,2 ou 3 tableaux. Ces frais sont à régler directement par les clubs. Si les clubs ne prennent pas en charge les frais d'inscription de leurs joueurs, ils collectent les frais d'inscription auprès de leurs joueurs et les reversent à la ligue. Inscription gratuite pour les jeunes du club d'accueil.**

#### Accompagnateurs :

En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un délégué majeur nommé par le club et présent pendant la durée de la compétition.

Le juge arbitre pourra interdire la compétition aux joueurs se présentant sans responsable à la compétition au moment du pointage des licences. Si une délégation de responsabilité est donnée à un responsable d'un autre club présent, celui-ci devra en attester par une lettre écrite et remise au juge arbitre à la présentation des licences.

## Article 6 : Modalités d'organisation

### Affichages :

Devront être affichés dans le gymnase :

- le règlement particulier du TRJ ainsi que le présent règlement général
- l'échéancier

Le RGC doit être disponible dans le gymnase de la compétition, ainsi que « Les règles officielles du badminton ».

### Volants :

Les volants en plumes sont obligatoires pour l'ensemble de la compétition et doivent être homologués par la FFbAD (liste annuelle publiée sur [www.ffbad.org](http://www.ffbad.org)).

### Salle :

La salle qui accueillera la compétition devra au moins posséder 5 terrains. La salle doit comporter des tribunes ou des places assises en quantité suffisante.

### Arbitrage :

Dans le cadre de l'article 4 du RGC, l'arbitrage pendant la compétition est laissé à l'initiative de l'organisateur.

Le scorage des phases finales pourra être réalisé par les perdants.

L'organisateur devra prévoir l'arbitrage des finales par des arbitres diplômés ou à défaut des bénévoles.

La nomination du juge arbitre et de ses adjoints sera proposée par l'organisateur et validée par le responsable de la CLOT. Pour cela il faut remplir une demande d'autorisation de compétition dans les délais prévus par le RGC.

### Récompense :

A chaque étape, l'organisateur se chargera de récompenser les vainqueurs et les finalistes de chaque catégorie.

À son initiative, il pourra également récompenser les autres joueurs.

### Transmission des résultats :

Le Juge Arbitre principal a la charge d'entrer les résultats sur Poona et d'envoyer un export des résultats au format DBF à la Ligue à [lgbad971@gmail.com](mailto:lgbad971@gmail.com), au plus tard le lundi suivant la compétition.

La Ligue se chargera de la transmission aux différents responsables concernés et de la saisie des résultats au niveau de la FFbAD.

## Article 7 : Classement

- A l'issue de chaque étape, la Commission Régionale Jeunes établit un classement individuel par catégorie.

- Les barèmes sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

- Les points sont attribués même si le match est gagné par WO.

- Les résultats acquis par un joueur sont comptabilisés dans sa propre catégorie d'âge, indépendamment de la catégorie dans laquelle il a participé à l'étape (par exemple, un benjamin surclassé disputant l'étape en minime marque les points en benjamin).

- En cas d'égalité de points, les ex aequo seront départagés selon les critères ci-dessous, et dans l'ordre suivant :

1. Plus grand nombre de participations aux étapes du TRJ de la saison dans le même tableau.

2. Meilleur stade atteint dans l'une des étapes TRJ

- Le calcul du nombre de points s'effectue selon les tableaux suivants :

- Points majorés : - surclassement volontaire simple et si un match gagné + 3 points

- surclassement volontaire double et si un match gagné + 6 points

Phase de poules + tableau d'élimination directe

Poules uniques 4 ou 5 joueurs

Vainqueur : 10

Finaliste : 7

½ Finaliste : 5

¼ finaliste : 3

1/8<sup>ème</sup> poule : 2

1<sup>er</sup> : 10

2<sup>ème</sup> : 7

3<sup>ème</sup> : 5

4<sup>ème</sup> : 3

5<sup>ème</sup> : 2

## Article 8 : Application du présent règlement

La ligue, les juges-arbitres des compétitions et les dirigeants des clubs s'engagent à respecter et faire respecter le présent règlement.

La Ligue de Guadeloupe se réserve le droit d'y apporter des modifications en cas de nécessité.